

# INFO N° : 130

## CONSEIL MUNICIPAL du 27 mars 2009

### COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2008

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	217 122.31	250 649.65
Investissement	102 050.88	122 968.66
Excédent de fonct. 2007		35 313.12
Déficit d'invest. 2007	36 466.75	
Restes à réaliser	136 298.00	125 981.00
<b>TOTAL</b>	<b>491 937.94</b>	<b>534 912.43</b>
<b>Excédent de clôture</b>	<b>42 974.49</b>	

### COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2008

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	27 028.23	26 907.28
Investissement	8 378.07	5 916.79
Reports 2007		29 469.29
<b>TOTAL</b>	<b>35 406.30</b>	<b>62 293.36</b>
<b>Excédent de clôture</b>	<b>26 887.06</b>	

### BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2009

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	258 870	282 273
Investissement	177 618	143 574
Opérations financières	41 919	75 963
<b>TOTAL</b>	<b>478 407</b>	<b>501 780</b>
<b>Résultat Budget 2009</b>	<b>23 373</b>	

### BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2009

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	27 832	27 832
Investissement	6 776	32 357
<b>TOTAL</b>	<b>34 608</b>	<b>60 189</b>
<b>Résultat Budget 2009</b>	<b>25 581</b>	

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La redevance d'assainissement par m<sup>3</sup> d'eau passe de 0.90 € à 1.00 € pour le volume d'eau consommée en 2008. La redevance fixe reste inchangée, soit 32 € par an.

Cette majoration est nécessaire pour l'équilibre du budget car les dépenses ont augmenté avec la participation aux frais de fonctionnement de la station de traitement des eaux de l'agglomération de Vesoul.

## INFORMATIONS

### LOGEMENT COMMUNAL

Le logement communal T3, situé dans le bâtiment scolaire sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009.

Les personnes intéressées sont priées d'en faire la demande écrite auprès de la mairie.

### BIKE and RUN

Pour la 19<sup>ème</sup> édition, la date est fixée au :

**Vendredi 8 mai 2009**

Pour les adultes, inscription sur place à partir de 13 h 00 pour le départ à 14 h 30.

Course des jeunes le matin à partir de 10 h 00.

Venez nombreux participer à cette sympathique manifestation sportive du village !

## VIDE GRENIERS

Comme les années précédentes, un vide greniers est organisé par l'association les Amis du Joli Bois le :

**jeudi 21 Mai 2009 de 6 h 00 à 18 h 00**

Si vous êtes intéressés, prendre contact avec :  
Martine BURGER - 03.84.75.32.12 -  
06.33.98.17.64  
ou Claude BARBEROT – 03 84 75 85 23

## VENTE DE FLEURS AU PROFIT DES ECOLES

Comme les années précédentes, une vente de fleurs sera organisée au profit des écoles du regroupement pédagogique intercommunal de Villers et Colombe.

Cette vente sera organisée à Villers-le-Sec le :

**Jeudi 7 mai 2009 de 13 h 30 à 17 h 00.**

Des informations et des bons de commande seront distribués par les écoles.

## LE PRINTEMPS EST DE RETOUR

Comme tous les ans, nous vous invitons à nettoyer, fleurir, embellir les abords de vos habitations.

Chaque année, la commune participe au concours départemental des villages fleuris et nous souhaitons que les habitants soient récompensés de leurs efforts.

**Nous vous demandons aussi de respecter la propreté des espaces communaux (cour des écoles, place du village, dans les hameaux, fermes, point d'apport volontaire, etc...)**

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le dépôt des fleurs dans les différentes vasques situées dans notre village aura lieu le :

**15 mai 2009**

Nous vous demandons de bien vouloir préparer celles-ci.

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Avec le printemps et les fleurs, voici revenue également la saison des travaux d'entretien et de nettoyage extérieurs.

A cet effet, nous vous rappelons les horaires consacrés à l'usage des appareils bruyants, fixés par arrêté préfectoral :

**Jours ouvrables : 9 h 00 à 12 h – 14 h à 19 h 30**

**Dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h**

Tout en faisant preuve de tolérance en semaine, nous vous demandons de respecter les plages horaires les dimanches et jours fériés, pour le bien-être de tous.

## REDEVANCE ORDURES MENAGERES

La communauté de communes a fixé la redevance des ordures ménagères pour l'année 2009 :

- résidence principale (par personne) : 82.00 €  
jusqu'à 4 personnes par foyer. A partir de la 5<sup>e</sup>, la redevance est de 41 €.
- résidence secondaire : 123.00 €
- entreprise (artisan, commerçant...) 82.00 €

La facturation est semestrielle (acompte en juin et solde au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre).

## REUNION DES JEUNES

Une rencontre conviviale entre les jeunes du village et la commission Jeunesse du conseil municipal est programmée le :

**lundi 20 avril 2009 à 18 h 00 à la mairie**

L'objectif est d'écouter les demandes des jeunes.

Une convocation individuelle sera distribuée ultérieurement.

## RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du schéma directeur et du zonage d'assainissement dont la communauté de communes des grands Bois à la charge, des mesures vont être faites sur le terrain par le **cabinet 2<sup>E</sup> CONSEIL entre le 6 et le 10 avril 2009**. Ces mesures consistent en des installations d'appareils spécifiques sur certains points du réseau en journée. De plus, **des interventions nocturnes** sont prévues pour l'ouverture des regards. Vous risquez donc de voir les techniciens de 2<sup>E</sup> Conseil sur votre propriété pour effectuer lesdites mesures, de jour comme de nuit.

Inutile donc de vous inquiéter. C'est une opération bien programmée. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au maire ou aux adjoints.